



Clohars-Fouesnant

***Une saison estivale
haute en couleurs !***

*En attendant
le retour définitif du soleil,
Clohars-Fouesnant vous propose
un programme culturel riche :
concerts, exposition,
ateliers d'écriture,
théâtre en plein air...*



Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Pour joindre la mairie

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9H-12H30 / 14H-17H

Tél. : 02.98.54.60.09.

E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr

Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 -18H

Samedi : 10H30-12H

Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, à la crèche « Bateau bleu ».

Contact : Murielle GUILLEMER - 06.88.76.67.46.

Espace jeunes et ALSH, rue de la fontaine

Bruno au 06. 10. 68. 40. 65.

Ou www.espacejeunesecloharsfouesnant.jimdo.com

ALSH, accueil des enfants de 3 à 11 ans :

www.alshcloharsfouesnant.jimdo.com

Horaires de la déchèterie de Kerambris

Du 1^{er} avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30

Du 1^{er} oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H

Collecte des déchets le mardi

Horaires d'autorisation des activités bruyantes

En semaine : 8H30-12H15 / 13H45-19H30.

Le samedi : 9H-12H15 / 13H45-19H.

Le dimanche et jours fériés : 10H-12H.

■ Permanences

PERMANENCE EN MAIRIE

Assistante Sociale : Virginie Guillou, sur RDV au 02 98 76 24 21

Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC) : Benoît LAGOUTTE, sur RDV au 02 98 51 61 27 (pour les jeunes de 16 à 25 ans)

Centre local d'information et de coordination (CLIC), pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponses à vos questions

(prendre RDV au 02 98 51 61 27, clic@ccpaysfouesnantais.fr)

Permanences à la CC du Pays Fouesnantais

(prendre RDV au 02 98 51 61 27, www.ccpaysfouesnantais.fr)

RAM (relais assistantes maternelles)

Stéphanie Lebeau et Sandra Touratier

prendre RDV au 02 98 54 61 26)

Architecte conseil: Monsieur Hubert Le Quéau, deux mardis par mois, de 11h à 12h, sur RDV au 02 98 54 60 09

CONTACTS UTILES

Bibliothèque

Mardi – mercredi – vendredi : 16h30–18h

Samedi : 10h30–12h

■ Le futur centre d'incendie et de secours

Le 29 mai dernier, le maire, Michel Lahuec, a rassemblé des élus du SDIS du Finistère et de la communauté de communes du pays fouesnantais pour la pose de la 1^{er} pierre du nouveau centre d'incendie et de secours. Il sera situé au carrefour des communes de Clohars-Fouesnant, Bénodet et Gouesnac'h, au lieu-dit Menez-Saint-Jean.

Un peu en retrait du bâtiment en cours de construction, la pose de la première pierre du nouveau centre de secours annonce sa livraison à la fin de 2019. Implanté à Clohars-Fouesnant sur une parcelle de 6 500 m² mise à disposition par la CCPF, le nouveau centre est appelé à remplacer l'actuelle caserne de Bénodet.

Le coût de la construction est estimé à 1,3 millions d'euros. Le nouveau bâtiment ressemblera à celui dernièrement construit dans le canton, mais avec une travée en moins. Il constitue un gage de qualité des secours pour les plus de 28 000 habitants du pays fouesnantais, qui passe la barre des 100 000 personnes en saison estivale, sans oublier des changements climatiques qui entraînent plus de risques avec moins de pluie et plus de vent, d'où une augmentation des incendies.

La caserne compte 37 sapeurs-pompiers volontaires, dont 2 femmes, engagés pour notre sécurité.



■ Pour que les trottoirs ne deviennent pas des « crottoirs » ...

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 35 euros.

Sommaire

EN PRATIQUE

2

- Permanences
- Le futur centre d'incendie et de secours

EDITO DU MAIRE

- Sensibilisation à la protection marine 3
- Inauguration du gîte de Beg Ar Vir 4-5
- Le Roi Se Meurt à Squvidan
- Le centre de loisirs en sortie au Futuroscope
- Le comité de jumelage en Irlande
- La programmation des Mardis de Clohars 6-7
- Programme des animations estivales 8

Ici commence la mer

Mardi 21 mai, la pose du premier clou à Combrit-Sainte-Marine, puis jeudi 23 mai dans le centre ville de Quimper, a marqué le lancement de la campagne de sensibilisation du syndicat des eaux, complété par un affichage dans les communes de l'estuaire de l'Odet.

Lorsqu'un chewing-gum ou un mégot est jeté dans une grille d'eau pluviale, il rejoint directement les cours d'eau, l'Odet, le Steir ou le Jet, et termine son chemin dans la mer!

Afin de sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques, le Sivalodet va installer 300 clous urbains à proximité des avaloirs avec le message «*Ne rien jeter, ici commence la mer*». Ces plaques vont être apposées dans le centre ville de Quimper et dans 8 autres communes de l'estuaire de l'Odet : Bénodet, Clohars-Fouesnant, Combrit-Sainte-Marine, Gouesnac'h, Pleuven, Plomelin, Pluguffan et Saint-Evarzec.

Saviez-vous qu'un mégot...

- pollue, à lui seul, 500 litres d'eau
- met 25 ans pour se décomposer
- contient de 4 à 7000 toxines différentes
- est la 4^e déchet meurtrier de la vie marine !



Edito du maire



Cette année 2019 est consacrée à préparer le plan pluriannuel d'investissement 2019-2021 afin d'étaler les dépenses et éviter les emprunts. Une part très importante de ce plan nous permet de soutenir la vie associative, la vie scolaire et la construction de nouveaux équipements structurels.

Ainsi la 2^e phase de l'investissement pour les équipements sportifs et culturels de la commune consiste à construire les vestiaires qui seront mutualisés pour les sportifs utilisateurs du stade de foot et de la salle de sport, mais surtout les élèves de l'école ainsi que les associations pour leurs diverses activités ou les spectacles. Cet équipement est subventionné à hauteur de 650.000 euros par le fond de concours de la CCPF, en complément de l'aide de 350.000 euros pour le stade.

A moins d'un an des échéances électorales, le bilan de l'équipe municipale est important et conforme aux engagements de campagne :

- l'étude et la réalisation du plan local d'urbanisme a été jugé conforme par le président du tribunal administratif de Rennes après 3 ans de procédure et plusieurs recours. Cette décision nous conforte dans notre action car cette planification urbaine permettra à la commune de se développer harmonieusement, avec de nouveaux quartiers qui viendront agrémenter le paysage. En outre, le nouveau centre de secours et d'incendie devrait être opérationnel fin décembre.
- le chemin piétonnier reliant Kercolin à Penfoul devrait voir le jour à la fin 2019 grâce à des acquisitions foncières en cours.
- Enfin, les animations estivales des Mardis de Clohars, financées par la taxe de séjour, donnent de la couleur à notre bourg et permettent à toutes les générations de se côtoyer, faisant ainsi de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !

Le maire
Michel Lahuec

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT

Responsable de la publication : Michel Lahuec

Coordination : Isabelle Quéré

Rédaction : Michel Lahuec, Isabelle Quéré, Laurence Siohan, Catherine Mérias

Comité de relecture : commission communication

Crédits photos : ACDL, Laurence Siohan, Isabelle Quéré, Comité de jumelage, Compagnie Passages, Sivalodet, ALSH, François Le Naoures

Mise en page et impression : Imprimerie du commerce – Quimper

Dépôt légal n° 65 du 2^e trimestre 2019

Imprimé en France en 1600 exemplaires

■ En route vers le futur

En avril dernier, 12 jeunes de la commune ont séjourné au Futurospectre de Poitiers pour profiter des attractions sous le soleil du printemps.

Le voyage organisé conjointement par les centres de loisirs de Clohars et Gouesnach a permis aux participants de découvrir un parc de loisirs à vocation technologique, scientifique, d'anticipation et ludique, dont les attractions mélangent approches sensorielles et projections d'images.

Parmi les nombreux souvenirs, les activités à sensation tiennent souvent la première place, notamment Le Voyage Extraordinaire qui offre un aperçu de sites mondiaux remarquables : « On a les pieds dans le vide et c'est comme si on volait comme les oiseaux ! » s'enthousiasment les filles.

De leur côté, les garçons ont préféré la course automobile dans la voiture de Sébastien Loeb. Installés dans un siège baquet dynamique, ils ont pu expérimenter la conduite sportive grâce à un casque de réalité virtuelle.



■ Un petit havre de paix

Acquis par le Conservatoire du littoral en 1980, le site naturel protégé de Beg Ar Vir est une presqu'île boisée d'environ 5 hectares, sur la rive gauche de l'Odet.

Localisé en aval immédiat du pont de Cornouaille et faisant face au port de Bénodet, le gîte de Beg Ar Vir est situé dans l'ancienne maison du gardien du manoir de Kergoz, petite bâtisse d'architecture traditionnelle, et offre un panorama remarquable sur l'embouchure de l'Odet.

Après plusieurs mois de travaux et de décoration, le gîte est désormais prêt pour accueillir les premiers vacanciers. Les visiteurs auront ainsi le plaisir de séjourner dans un espace naturel peuplé de petits chênes, châtaigniers, sapins pectinés et de douglas. Cet environnement boisé constitue une halte privilégiée pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

Né de la volonté de la commune de Clohars-Fouesnant de créer un lieu d'accueil confortable et de valoriser son patrimoine style 1900, la maison de Beg Ar Vir est désormais accessible à la location. Ses deux chambres et sa cuisine entièrement équipée offrent tout le confort nécessaire pour 5 à 6 personnes.

Vous pouvez retrouver les modalités de réservation sur le site : begarvir.bzh



■ Théâtre au jardin

Dans le cadre de la tournée intercommunale organisée par l'Archipel et le commune de Clohars-Fouesnant, 153 spectateurs avertis, amateurs ou tout simplement curieux, ont assisté à la représentation de la pièce d'Eugène Ionesco, *Le Roi se Meurt*, par la compagnie Passages.

Réunissant six jeunes comédiens, dont une artiste cloharsienne, elle s'est saisie du célèbre texte, cette figure du théâtre de l'absurde avec fougue et humour. Dans le lieu magique du parc du manoir de Squividan, au gré du vent, du soleil, des fleurs et des arbres, la troupe propose cette comédie humaine qui, en abordant le sujet de la mort, célèbre notre histoire commune : LA VIE !

Tous, spectateurs et comédiens, s'accordent pour renouveler cette expérience du théâtre hors les murs. La pièce se prête bien à une mise en scène en extérieur : l'infini de la scène symbolise à la fois le vaste royaume de Bérenger et l'infini de la vie. Enthousiasmé, le « jardin » (on ne peut pas dire la « salle ») a vibré longtemps des applaudissements résonnants entre la façade du manoir et les arbres remarquables.



l'archipel
Association pour le développement du théâtre amateur

LE ROI SE MEURT
de Ionesco par la Compagnie Passages

FOUESNANT
Cleut-Rouz
Ven. 7 et sam. 8 juin à 20h30

CLOHARS-FOUESNANT
Manoir de Squividan
Dim. 9 juin à 17h00

Gratuit, inscription conseillée
Renseignements : l'Archipel - 02 98 51 20 24 - www.archipel-fouesnant.fr

■ Un printemps dynamique pour le comité de jumelage

Tout a commencé le 2 mars, avec le traditionnel repas de la saint Patrick et le fameux *beef stew*. Pas besoin de faire d'annonce, la salle était comble 15 jours après la sortie des affiches dans la commune. Le groupe quimperoïse Vendanges tardives a enflammé la soirée d'airs celtiques et le public était encore une fois très enthousiaste.

Quelques jours après, 30 adhérents ont fait le voyage jusqu'en Irlande. En avion pour tous car l'option bateau jusqu'à Cork a été annulée pour cause de tempête. Finalement, tous se sont retrouvés à Oranmore pour le week-end et vivre le temps fort des festivités de la St Patrick ensemble.

Après que chacun avait retrouvé sa famille d'accueil, le samedi matin était consacré à la visite d'une ferme ostréicole avec dégustation à la clé ! Le déjeuner dans un restaurant réputé pour ses fins plats de poissons, fût l'occasion de goûter à la traditionnelle *seafood chowder* (soupe de poisson) accompagnée d'un pain complet typique d'Irlande. Ensuite, quartier libre pour découvrir Galway et vivre le match de rugby Pays de Galles / Irlande dans un pub.

Le dimanche, le groupe a effectué une randonnée et s'est délecté d'un brunch au golf d'Oranmore. La matinée fût également marquée par la plantation d'un arbre de l'amitié sur une placette d'Oranmore. L'histoire de ce petit arbre est longue... Lors de la signature de la charte en mai 2013 en France, Margaret Mc Nulty avait ramassé un

gland germé et l'avait ramené en Irlande. Solide comme les liens qui unissent nos deux communes, la plante a poussé et, presque 6 ans plus tard, l'arbre de l'amitié a été enfin mis en terre !

Puis ce fût le temps du défilé. Sur le parcours, Français et Irlandais représentaient un groupe conséquent de 60 personnes. Chacun arborait fièrement une casquette verte au logo original du panneau signalétique de la commune de Clohars-Fouesnant, et une marinière Armor Lux avec le logo du jumelage Clohars / Oranmore. Des bannières entourées des drapeaux bretons et français, annonçaient le jumelage. Quelques costumes d'hommes bretons avaient fait le déplacement, contrairement aux costumes femmes, trop fragiles et volumineux, qui auraient dû voyager par bateau. Les Cloharsiens ont distribué quelques 600 carabreïzh aux enfants. Mais le double aurait été nécessaire pour satisfaire tout le monde. Un défilé joyeux rythmé par des bravos et des « Bienvenue la France, Welcome » ...

Le dimanche soir, le comité a été invité pour un repas de Gala : chorale de chants irlandais, présentation d'une école de danses irlandaises, animation musicale par un groupe local... Un programme de fête qui a permis de chanter et de danser.

Le lendemain, les adhérents ont encore une fois eu de la peine à quitter leurs amis. La promesse est faite de se revoir au plus vite...



Une salle socioculturelle pleine à craquer pour fêter la St Patrick en mode irlandais.



Les costumes cloharsiens ont fait le voyage jusqu'à Oranmore, eux aussi !



L'école de danses irlandaises a présenté un spectacle avec ses jeunes élèves.



Le comité de jumelage a honoré le blason de Clohars-Fouesnant sur le défilé de la St Patrick en Irlande.

■ Les Mardis de Clohars - 20h30 !

Mardi 9 juillet : Crazy Pug

Créé depuis plus de trois ans et déjà la référence de la scène country line dance en France avec plus de 220 concerts à leur actif.

« IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST », plus précisément dans le sud-ouest de la France.

Originaires du Tarn et de l'Aude, composé de David (guitare, chant), Stéphane (basse,

contrebasse), Elodie (batterie, chant), Cécilia (violon, guitare, chant) vont vous faire voyager outre

atlantique vers les contrées du Texas avec un répertoire country rock, country traditionnelle, swing et quelques



morceaux aux sonorités irlandaises pour le plus grand plaisir des danseurs.

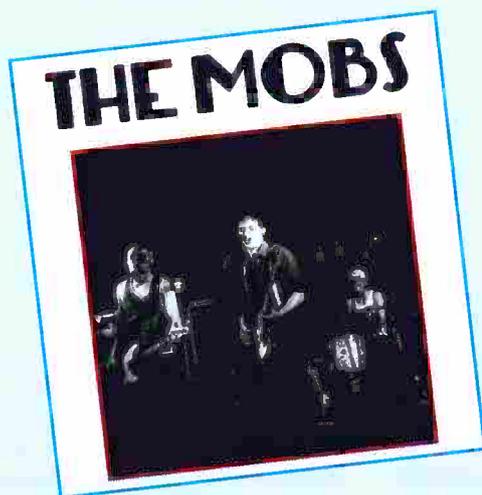
Leur expérience de la scène internationale fait de ce groupe le fer de lance de la musique country rock.

A ne louper sous aucun prétexte.

Mardi 16 juillet : The Mobs

Voici un groupe de pop-funk né en 2012 de la rencontre des frères Gourchechon, Malo (guitar/chant) et Nel (basse et chœurs) et de Tristan Tonnelier (batterie). En 2018, The Mobs écrit son premier album et continue de conquérir les salles dans toute la France.

A ne louper sous aucun prétexte.



Mardi 23 juillet : Aguacero

Une formation de 11 musiciens d'origines diverses. Leur musique est un éventail représentatif de styles latino-américains tels que salsa, timba, cumbia, cha cha cha. Dans une ambiance festive, vous retrouverez les grands standards du répertoire latino et des compositions personnelles.

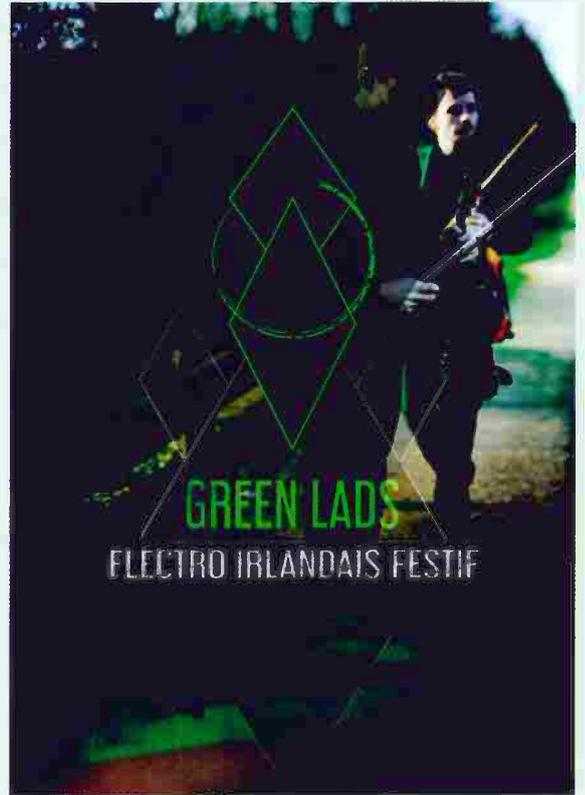


Mardi 30 juillet : fest-noz avec Startijenn et Pollen



Mardi 6 août : Green Lads

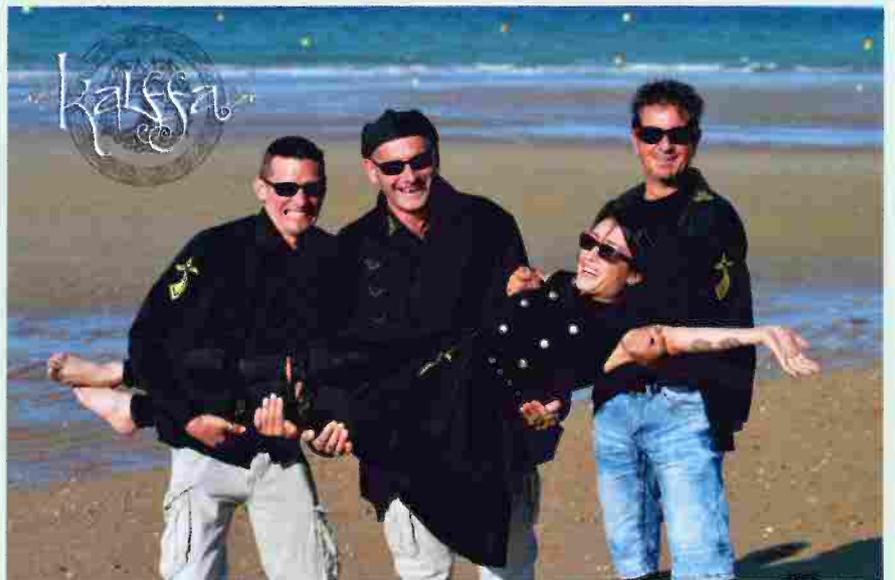
Musique électro irlandaise. Vêtus de costards verts, le groupe rassemble plusieurs musiciens attachés au charme de la musique irlandaise et à la maîtrise des ambiances électro. Ce mélange énergique a pris son envol au festival de Cornouaille l'été passé et un nouvel album sera dévoilé cette année, enrichi de flûtes et de chants entraînants.

**Mardi 13 août : Machin 'roll**

Duo de finistériens formé en 1996, leur répertoire mélange des reprises pop-rock et variétés françaises et internationales.

Mardi 20 août : Kalffa, rock celtique

Ce groupe est un savant mélange de modernité et de tradition : les instruments du rock associés au traditionnel violon, des compositions inspirées de la Bretagne et des légendes celtiques se marient avec quelques chants de marin traditionnels ré-interprétés avec fougue.... Une énergie scénique entre les quatre musiciens et une complicité palpable avec le public.



Concerts gratuits dans le bourg

Petite restauration assurée par les associations

Programme des animations estivales

JUILLET

- Ouverture de la chapelle du Drennec : tous les mardis, jeudis et dimanches de 16h à 18h
- Du mercredi au dimanche: ouverture du manoir du Squividan, de 13h à 18h
- Du samedi 13 juillet au vendredi 2 août : salon des arts de 14h à 18h, espace socioculturel
- Dimanche 7 juillet : pardon de St Alar (pardon des chevaux), chapelle du Drennec - 10h : messe, repas et crêpes
- Mardi 9 juillet : « Mardis de Clohars » Concert de Crazy Pub (country) à 21h au bourg – gratuit, buvette
- Mercredi 10 juillet : Sophrologie pour enfants dans le parc du manoir de Squividan, 15h-16h - inscription au 02.98.54.60.02
- Jeudi 11 juillet : Atelier pastel pour les 7-12 ans au manoir de Squividan, 14h-16h - inscription au 02.98.54.60.02
- Du jeudi 11 juillet au samedi 13 juillet : Atelier d'écriture au bourg de 9h30-12h30 et 13h30-16h30 – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc- 06 47 66 85 22
- Samedi 13 juillet : Yoga en plein air dans le parc du manoir de Squividan, 16h-17h - inscription en ligne sur santaniyoga.fr/reservation
- Mardi 16 juillet : « Mardis de Clohars » concert de The Mois (pop-rock) à 21h au bourg - gratuit, buvette
- Mercredi 17 juillet : Atelier d'écriture au bourg de 14h à 16h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc - 06 47 66 85 22
- Mercredi 17 juillet : Atelier photo pour enfant et adulte au manoir de Squividan, 13h30-17h30 - inscription au 02.98.54.60.02
- Samedi 20 juillet : Sophrologie pour adultes dans le parc du manoir de Squividan, 15h-16h30 - inscription au 02.98.54.60.02
- Du samedi 20 juillet au lundi 22 juillet : Atelier d'écriture au bourg de 9h30-12h30 et 13h30-16h30 – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc- 06 47 66 85 22
- Mardi 23 juillet : « Mardis de Clohars » concert de Aguacero (salsa) à 21h au bourg - gratuit, buvette
- Mercredi 24 juillet : Atelier Ikebana pour enfant (art floral japonais) au manoir de Squividan, 14h-16h - inscription au 02.98.54.60.02
- Jeudi 25 juillet : Atelier d'écriture au bourg de 14h à 16h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc - 06 47 66 85 22
- Jeudi 25 juillet : Atelier pastel pour les 7-12 ans au manoir de Squividan, 14h-16h - inscription au 02.98.54.60.02
- Jeudi 25 juillet : coupe de la Riviera bretonne au golf de l'Odet, toute la journée
- Lundi 29 juillet : Atelier d'écriture au bourg de 14h à 16h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc - 06 47 66 85 22
- Mardi 30 juillet : « Mardis de Clohars » fest noz avec Startijenn et Pollen à 20h30 au bourg – gratuit – buvette

AOÛT

- Ouverture de la chapelle du Drennec : tous les mardis, jeudis et dimanches de 16h à 18h
- Du mercredi au dimanche : ouverture du manoir du Squividan de 13h à 18h
- Jeudi 1er août : Atelier d'écriture au bourg de 14h à 16h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc - 06 47 66 85 22
- Samedi 3 août : Yoga en plein air dans le parc du manoir de Squividan, 16h-17h - inscription en ligne sur santa-niyoga.fr/reservation

- Dimanche 4 août : troc et puces organisé par ACDL dans la cour de l'école, au bourg de 10h à 18h
- Lundi 5 août : Atelier d'écriture au bourg de 14h à 16h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc - 06 47 66 85 22
- Mardi 6 août : « Mardis de Clohars » concert de Green Lads (électro-irlandaise) à 21h au bourg – gratuit – buvette
- Mercredi 7 août : Atelier photo pour enfant et adulte au manoir de Squividan, 13h30-17h30 - inscription au 02.98.54.60.02
- Jeudi 9 août : Atelier Ikebana (art floral japonais) pour adulte au manoir de Squividan, 14h-16h - inscription au 02.98.54.60.02
- Du vendredi 9 août au dimanche 11 août : Atelier d'écriture au bourg de 9h30-12h30 et 13h30-16h30 – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc - 06 47 66 85 22
- Du 12 au 18 août : festival de théâtre en plein air « Le Cabaret de Jérôme » - Lieu-dit Ménez Lendu - horaires à venir au 07.82.29.77.07
- Mardi 13 août : « Mardis de Clohars » concert de Machin'Roi (reprises rock et variétés) à 21h au bourg – gratuit – buvette
- Mercredi 14 août : Atelier d'écriture au bourg de 14h à 16h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc - 06 47 66 85 22
- Mercredi 14 août : Sophrologie pour enfants dans le parc du manoir de Squividan, 15h-16h - inscription au 02.98.54.60.02
- Jeudi 15 août : pardon du Drennec à partir de 10h avec un ragoût traditionnel – chapelle du Drennec : messe, repas et animations
- Samedi 17 août : Sophrologie pour adultes dans le parc du manoir de Squividan, 15h-16h30 - inscription au 02.98.54.60.02
- Mardi 20 août : « Mardis de Clohars » double concert de Kaliffa (rock celtique) 20h30 au bourg – gratuit – buvette
- Du samedi 24 août au lundi 26 août : Atelier d'écriture au bourg de 9h30-12h30 et 13h30-16h30 – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc - 06 47 66 85 22
- Dimanche 25 août : coupe de la mairie au golf de l'Odet, toute la journée

SEPTEMBRE

- Jusqu'au 22 septembre, du mercredi au dimanche : ouverture du manoir du Squividan, de 13h à 18h
- Samedi 7 septembre : forum des associations, espace socioculturel, 10h - 12h30
- Samedi 21 et dimanche 22 septembre : journées du patrimoine



Le club de foot, parrainé par Dan Ar Braz, a remis un chèque de 5.739 euros à l'association Entraide Cancer grâce à la journée de gala organisée en juin.

Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie - 29950 CLOHARS-FOUESNANT.
Tél. : 02 98 54 60 09
E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr
Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication : Michel Lahuec, maire.
Dépôt légal n° 65 du 2^{ème} trimestre 2019